

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE-DE-WENDOVER**

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le conseil, lundi le 7 mai 2018 à 19 h 30 au 4055 rue Principale à Saint-Cyrille-de-Wendover.

Présences : Mmes Marthe Garneau et Claudia Kirouac

MM. Sylvain Baron, Sylvain Jacques et Pierre Lavigne,
sous la présidence d'Hélène Laroche, mairesse

Absence(s) : Mme Annie Gentesse

Nombre de citoyens : 21

Sont également présents monsieur Mario Picotin, directeur général, secrétaire-trésorier et madame Lucie Roberge, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe.

ORDRE DU JOUR

- 1) **Réflexion du jour**
- 2) **Ordre du jour – Adoption**
- 3) **Conseil**
 - a) Rapport de la mairesse
 - b) Rapport des comités (retiré)
- 4) **Période de questions**
- 5) **Procès-verbal – Adoption**
 - a) Procès-verbal du 3 avril 2018 – Adoption
- 6) **Comptabilité**
 - a) Factures d'achats, déboursés directs, dépenses préautorisées, rémunération globale, remboursement des dépenses – Avril 2018
 - b) Aide aux familles – Couches de coton
 - b.1) Remboursement
 - c) Poêle à bois – Achat/remplacement
 - c.1) Remboursement (retiré)
 - d) État des revenus et dépenses – Avril 2017 et comparatif 2016-2017; dépôt
 - e) Rapports financiers 2017
 - e.1) Dépôt et présentation
 - e.2) Période de questions
- 7) **Dossiers municipaux**
 - a) Gestion du personnel
 - a.1) Préventionniste – Ouverture de poste
 - a.2) Journalier opérateur de déneigement – Ouverture de poste
 - a.3) Coordonnateur des eaux – Confirmation d'embauche
 - b) Formation(s) – Autorisation
 - b.1) Association québécoise d'urbanisme (AQU) – Histoire et patrimoine

- b.2) Infotech - Comptabilité; mise à jour 2018
- b.3) Réseau villes et villages en santé
- b.4) Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Consultation citoyenne
- c) Souper de Noël 2018 – Organisation
- d) Municipalité de Saint-Lucien – Aînés/pétanque; appui
- e) Photocopieur – Acquisition
- f) Résolution # 3961.03.18 – Amendement

8) Règlements municipaux

- a) Règl. # 230-186.1 – Zones résidentielle Ra4 et commerciale Cb1; délimitation
 - a.1) Adoption
- b) Règl. # 230-187.1 – Zone résidentielle Ra30; marge de recul avant
 - b.1) Projet # 2
- c) Règl. # 409-2.1 – Code d'éthique et de déontologie des élus; article 6/ajout
 - c.1) Adoption
- d) Règl. # 415-2.1 – Code d'éthique et de déontologie des employés; articles 7 et 8; renumérotation
 - d.1) Adoption
- e) Règl. # 229-22 – Poulailleurs urbains; certificats d'autorisation
 - e.1) Adoption
- f) Règl. # 230-182.1 – Article 3.3.6.3 et al. (poulailleurs urbains); modification
 - f.1) Projet # 2
- g) Règl. # 259-8 – Tarification; mise à jour
 - g.1) Adoption
- h) Règl. # 459 – Garde de poules
 - h.1) Adoption
- i) Règl. # 413-3 – Ententes promoteurs; modification
 - i.1) Projet # 1
 - i.2) Adoption
- j) Règl. # 461 – Branche # 5 du Ruisseau de la Fromagerie
 - j.1) Projet et présentation
 - j.2) Avis de motion

9) Urbanisme – Dossiers

- a) Comité consultatif d'urbanisme – Procès-verbal (24/04/2018); dépôt
- b) Dérogation(s) mineure(s)
 - b.1) P. Durand, 165, rue des Bureaux – Bâtiment accessoire; marge latérale
- c) D. Hébert, 940, 3^e Rang de Simpson – Demande CPTAQ; aliénation
- d) C. Côté, 1980, 3^e Rang de Simpson – Usage non conforme
- e) M. Baril, 30, rue Senneville – Ajout de logement
- f) E. Plante, 2620, chemin Émilien-Laforest – Local commercial
- g) M. Hébert – Projet de développement résidentiel
- h) Permis de construction – Avril 2018 et comparatifs 2017-2018

10) Urbanisme – PIIA

- a) A. Jacques, 125, rue St-David – Rénovation
- b) 9119-5229 Québec inc., 3300 route 122 – Agrandissement

11) Travaux publics

- a) Comité des travaux publics – Procès-verbaux (20/02/2018 et 20/03/2018); dépôt (reporté)
- b) Construction JLM – Rue Turgeon; prolongement
 - b.1) Phase I – Cession de rue et infrastructures
 - b.2) Infrastructures – Quote-part
- c) Panneaux « arrêt » et dos-d’âne – Modification
- d) Intersection rue St-Louis/Principale – Feux de circulation(reporté)
- e) Rue Principale – Étude environnementale; phase II/mandat
- f) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports du Québec (MTMDET)
 - f.1) Interventions dans l’emprise et travaux d’urgence
- g) Pavage 2018 – Chemin Maria-Allard, rues Anik et Delage; mandat
- h) Réfection de pavage 2018 – Mandat
- i) Branche # 5 du Ruisseau de la Fromagerie (Projet Gc-352/MRC)
- j) Fauchage de fossés 2018 – Mandat
- k) Camion déneigement 2003-06 – Saleuse; achat et installation
- l) Lot 4 334 119, rue St-Joseph – Vente

12) Aqueduc/égout

- a) Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 1 (reporté)
- b) Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 2a (Guèvremont et al. et PP2) (reporté)
- c) Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 2b (Courteau et al. et PP St-Louis)
 - c.1) Décompte progressif # 3
- d) Raccordement Drummondville (territoire de Saint-Cyrille)
 - d.1) Décompte progressif # 6
 - d.2) Décompte progressif # 7
- e) Raccordement Drummondville (territoire Drummondville)
 - e.1) Entente – Travaux exécutés; facturation
- f) Rang 5 de Wendover Sud – Aqueduc et égout; étude des débits requis; appel d’offres
- g) Sulfate d’aluminium 2018 – Achat

13) Service incendie & sécurité publique

- a) Rapport des sorties – Avril 2018
- b) Sauvetage hors-route (SUMI) (reporté)
- c) Sauvetage hors-route (MRC Nicolet-Yamaska) (reporté)

14) Office municipal d’habitation (OMH)

- a) États financiers 2017 – Approbation

15) Loisirs et Commandites

- a) Société de l’aréna
 - a.1) Procès-verbal (27/03/2018) – Dépôt

- a.2) Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MELS) – Subvention et convention; dépôt
- a.3) Système de réfrigération – Soumission (reporté)
- b) Bibliothèque
 - b.1) Réseau Biblio – Assemblée générale annuelle
- c) Comité des loisirs
 - c.1) Procès-verbal (18/04/2018) – Dépôt
 - c.2) Fête de la Saint-Jean-Baptiste – Édition 2018
 - c.3) Club de soccer Bon-Conseil – Commandite
 - c.4) Parcs Gélase et de l'Érablière – Réaménagement; mandat
 - c.5) Fête du 150^e anniversaire et embellissement
- d) Camp d'été
 - d.1) Association des camps du Québec (ACQ) – Formation
 - d.2) Loisir Sport Centre-du-Québec – Formations
- e) Maison des jeunes de Saint-Cyrille – Aide financière 2018 (reporté)
- f) Chevaliers de Colomb – Tournoi de golf; édition 2018

16) Certificat de disponibilité

- a) Certificat de disponibilité des crédits C-06/18

17) Période de questions

18) Correspondance

19) Levée de l'assemblée

2. ORDRE DU JOUR - ADOPTION

4038.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

3. CONSEIL

a) Rapport de la mairesse

- Voir journal municipal
- St-Jean, 23 juin : information
- Camp de jour : 2017 (24) et 2018 (53)
- Travaux rang 3 de Simpson : Fin septembre
- Livre historique : besoin de bénévoles
- Fibre optique : avancement (Cooptel)

b) Rapport des comités (reporté)

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Francine Martin

- Abattoir/vente : information

Mme Bernier
- Délai de vente de l'abattoir : information

Mme Francine Martin
- Viaduc rang 5 : information

M. Dave Geoffroy
- Dos-d'âne : information

5. PROCÈS-VERBAL – ADOPTION

a) Procès-verbal du 3 avril 2018 – Adoption

4039.05.18 Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 3 avril 2018 tel que déposé.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

6. COMPTABILITÉ

a) Factures d'achats, déboursés directs, dépenses préautorisées, rémunération globale, remboursement des dépenses – Avril 2018

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4040.05.18 Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu d'approuver les factures d'achats, les déboursés directs, les dépenses préautorisées, la rémunération globale et le remboursement des dépenses du mois d'avril 2018, et ce, pour les montants suivants :

Factures d'achat	Avril 2018	1 609 684,23 \$
Déboursés directs	Avril 2018.....	484 599,52 \$
Dépenses préautorisées	Avril 2018	14 001,67 \$
Rémunération globale	Avril 2018	87 343,52 \$
Remboursement des dépenses/Km	Avril 2018	0,00 \$
		Total : 2 195 628,94 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b) Aide aux familles – Couches de coton

b.1) Remboursement

Considérant l'énoncé de la résolution # 3908.01.18 concernant la participation municipale dans le dossier;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4041.05.18 Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu de verser, à titre de compensation municipale, la part des frais associés aux réclamations présentées pour l'achat de couches de

coton d'avril 2018 selon la liste déposée, et ce, pour un montant total de 209,30 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c) Poêle à bois – Achat/remplacement

c.1) Remboursement (retiré)

d) État des revenus et dépenses – Avril 2018 et comparatif 2016-2017; dépôt

Dépôt de l'état des revenus et dépenses de janvier à avril 2018 et du comparatif avec l'année 2017 pour la même période est fait.

Copie est remise aux membres du conseil.

e) Rapports financiers 2017

e.1) Dépôt et présentation

Dépôt et présentation des états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2017 est fait.

Copies sont remises à chaque membre du conseil.

**e.2) Période de questions
(aucune)**

7. DOSSIERS MUNICIPAUX

a) Gestion du personnel

a.1) Préventionniste – Ouverture de poste

Considérant le départ de monsieur Alexandre Langlois à titre de préventionniste;

Considérant les discussions menées au comité du personnel et les démarches faites par le directeur général pour l'ouverture du poste;

4042.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu :

- d'entériner la démarche faite par le directeur général et d'autoriser l'ouverture d'un poste de préventionniste en sécurité incendie;
- de faire rapport à un prochain conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

a.2) Journalier opérateur de déneigement – Ouverture de poste

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 3956.03.18 concernant l'ouverture d'un poste de journalier et préposé au déneigement;

Considérant les procédures d'affichage faites pour un poste permanent à temps plein sur horaire variable pour le Service des travaux publics;

Considérant le rapport fait par le directeur des travaux publics sur le dossier;

4043.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Baron
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu :

- de confirmer l'embauche de monsieur Stéphane Audy au poste de journalier et préposé au déneigement, permanent à temps plein sur horaire variable;
- que l'embauche est effective à compter du 3 avril 2018;
- d'appliquer pour ce poste, une période de probation de quatre cent quatre-vingts (480) heures, et ce, tel que prévu dans la convention collective;
- de fixer la rémunération pour la période de probation à 19,81 \$ de l'heure pour une semaine normale de travail de 40 heures;
- d'accorder à ce poste les conditions de travail et les avantages prescrits par la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

a.3) Coordonnateur des eaux – Confirmation d'embauche

Considérant l'énoncé des résolutions municipales # 3821.11.17 concernant l'embauche de monsieur Jaafar Saï au poste de coordonnateur des eaux pour la gestion des eaux potables et du traitement des eaux usées;

Considérant que la période de probation de monsieur Saï est terminée;

Considérant l'expertise démontrée dans l'exécution des tâches et responsabilités associées à ce poste;

Considérant le rapport fait par le directeur général sur le dossier;

4044.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Baron
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu :

- de confirmer l'engagement de monsieur Jaafar Saï au poste de coordonnateur des eaux pour la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover;
- de maintenir pour ce poste, les conditions relatives à la rémunération, et ce, selon l'entente convenue entre les parties;

- d'appliquer pour ce poste, les mêmes avantages sociaux que ceux prévus à la convention collective pour le personnel des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b) Formation(s) – Autorisation

b.1) Association québécoise d'urbanisme (AQU) – Histoire et patrimoine

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4045.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu d'acquitter les frais d'inscription (511,64 \$ taxes incluses) et les autres frais inhérents au dossier pour monsieur Pierre Lavigne et madame Hélène Laroche, à la formation sur l'histoire et le patrimoine donnée par l'Association québécoise d'urbanisme à Lévis, le 2 juin 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b.2) Infotech – Comptabilité; mise à jour 2018

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4046.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu :

- d'acquitter les frais d'inscription (264,44 \$ taxes incluses) pour madame Dominique Racine à la formation en ligne donnée par la firme Infotech sur la mise à jour du logiciel comptable en juillet 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b.3) Réseau villes et villages en santé

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4047.05.18

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu d'acquitter les frais d'inscription (0 \$/personne) et les autres frais inhérents au dossier pour mesdames Hélène Laroche et Marthe Garneau, à la onzième (11^e) rencontre villes et villages en santé de la Montérégie à Sainte-Julie, le 24 mai 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b.4) Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Consultation citoyenne

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4048.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu d'acquitter les frais d'inscription (379,43 \$ taxes incluses/personne) et les autres frais inhérents au dossier pour madame Hélène Laroche et monsieur Mario Picotin, à la formation, concernant la consultation citoyenne, donnée par la FQM en juin à Victoriaville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c) Souper de Noël 2018 – Organisation

Considérant les discussions menées lors de la préparation du budget à l'effet d'organiser une activité regroupant les personnes impliquées dans le fonctionnement de la municipalité;

Considérant le rapport fait par la directrice générale adjointe concernant le budget disponible;

Considérant les informations données par madame Laroche concernant l'organisation de l'activité;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4049.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

- de prévoir un budget maximal de 3 000 \$ pour organiser une soirée de Noël pour les élus, les employés ainsi que les bénévoles du comité des loisirs, du comité consultatif d'urbanisme et de la bibliothèque;
- d'autoriser la directrice générale adjointe ou la coordonnatrice en loisirs à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

d) Municipalité de Saint-Lucien – Aînés/pétanque; appui

Considérant que la municipalité de Saint-Lucien souhaite organiser des tournois régionaux de pétanque en collaboration avec les municipalités de Saint-Cyrille-de-Wendover, de Saint-Félix-de-Kingsey et avec la Ville de Drummondville;

Considérant la demande d'aide financière faite par la municipalité de Saint-Lucien au Fonds de ruralité;

4050.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu :

- d'appuyer la municipalité de Saint-Lucien dans sa démarche pour une demande d'aide financière au Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond pour financer l'aménagement d'allées de pétanque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

e) Photocopieur – Acquisition

Considérant que le photocopieur Sharp MX3501N a été acheté en 2008 au coût de 10 786 \$;

Considérant les discussions menées lors de la préparation du budget 2018;

Considérant le rapport fait par la directrice générale adjointe sur le dossier;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4051.05.18 Sur proposition de madame Claudia Kirouac
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

- d'autoriser l'achat d'un photocopieur multitâches, soit le modèle Konico Minolta BH-C458 au coût de 7 691 \$ taxes incluses, chez Buropro Citation;
- de signer un contrat de service de 5 ans pour l'entretien du photocopieur, au coût de 0,007 \$ par photocopie noire et de 0,06 \$ par photocopie couleur (incluant poudre, pièces, main-d'œuvre et déplacement);
- d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

f) Résolution # 3961.03.18 – Amendement

Considérant l'énoncé de la résolution # 3961.03.18 concernant la politique d'aide financière aux organismes communautaires;

4052.05.18 Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu de remplacer l'énoncé de la résolution # 3961.03.18 par le suivant :

"Il est résolu d'établir la politique suivante en matière d'aide financière aux organismes communautaires de la municipalité :

- Somme versées de moins de 5 000 \$: aucune représentation municipale exigée
- Somme versées de 5 000 \$ à 19 999 \$: représentation municipale sur le CA sans droit de vote
- Somme versées de 20 000 \$ et plus : membre du CA avec droit de vote

- dans tous les cas, la Municipalité se réserve le droit d'exiger les procès-verbaux, les états de revenus et dépenses mensuels, les états financiers annuels et, le cas échéant, les rapports d'activités réalisées durant l'année."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

8. RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

a) Règl. # 230-186.1 – Zones résidentielle Ra4 et commerciale Cb1; délimitation

a.1) Adoption

Considérant le résultat de la procédure de demande d'approbation référendaire faite dans le dossier (réf.: p.-v. demande d'approbation référendaire 30/04/2018);

Considérant l'avis de motion donné le 5 mars 2018;

Considérant que le projet de règlement # 230-186.1 modifiant la délimitation des zones résidentielle Ra4 et commerciale Cb1, telles que définies au plan de zonage (feuille 2 de 2) du règlement de zonage # 230, a été présenté aux membres du conseil lors de la séance du 5 mars 2018;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil le 4 mai 2018, que tous les membres déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

4053.05.18

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu d'adopter, tel que présenté, le règlement # 230-186.1, lequel a pour objet de modifier la délimitation des zones résidentielle Ra4 et commerciale Cb1, telles que définies au plan de zonage (feuille 2 de 2) du règlement de zonage # 230.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b) Règl. # 230-187.1 – Zone résidentielle Ra30; marge de recul avant

b.1) Projet # 2

Considérant les résultats de l'assemblée publique de consultation tenue le 7 mai 2018 (réf. : p.-v. ass. consultation 07/05/2018);

4054.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu :

- d'adopter, tel que présenté, le projet de règlement # 230-187.1, lequel a pour objet de modifier les dispositions de l'article 3.3.3 de ce même règlement pour permettre une marge de recul avant de six (6) mètres dans les zones résidentielles Ra30 et de modifier la grille des usages associée à cette zone;

- de soumettre le règlement au processus d'approbation référendaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

**c) Règl. # 409-2.1 – Code d'éthique et de déontologie des élus;
article 6/ajout**

c.1) Adoption

Considérant l'avis de motion donné le 3 avril 2018;

Considérant que le projet de règlement # 409-2.1, renumérotant les articles 6 et 7 ainsi qu'ajoutant l'article 6 concernant les mécanismes d'application et de contrôle suite à un manquement présumé, a été présenté aux membres du conseil lors de la séance du 3 avril 2018;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil le 4 mai 2018, que tous les membres déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

4055.05.18

Sur proposition de madame Claudia Kirouac
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu d'adopter, tel que présenté, le règlement # 409-2.1, lequel a pour objet de renuméroter les articles 6 et 7 du règlement # 409-2 relatifs aux sanctions et à la révision dudit règlement et d'ajouter l'article 6 concernant les mécanismes d'application et de contrôle suite à un manquement présumé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

**d) Règl. # 415-2.1 – Code d'éthique et de déontologie des employés;
articles 7 et 8; renumérotation**

d.1) Adoption

Considérant l'avis de motion donné le 3 avril 2018;

Considérant que le projet de règlement # 409-2.1, renumérotant les articles 6 et 7 relatifs aux sanctions et aux mécanismes d'application de contrôle, a été présenté aux membres du conseil lors de la séance du 3 avril 2018;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil le 4 mai 2018, que tous les membres déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

4056.05.18

Sur proposition de madame Claudia Kirouac
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu d'adopter, tel que présenté, le règlement # 415-2.1, lequel a pour objet de renuméroter les articles 6 et 7 du règlement # 415-2 relatifs aux sanctions et aux mécanismes d'application de contrôle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

e) Règl. # 229-22 – Poulailleurs urbains; certificats d'autorisation

e.1) Adoption

Considérant l'avis de motion donné le 3 avril 2018;

Considérant que le projet de règlement # 229-22, modifiant l'énoncé des articles 2.3.3.2 et suivants concernant l'obligation d'obtenir un certificat d'autorisation pour les poulailleurs urbains et les parquets extérieurs, a été présenté aux membres du conseil lors de la séance du 3 avril 2018;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil le 4 mai 2018, que tous les membres déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

4057.05.18

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu d'adopter, tel que présenté, le règlement # 229-22, lequel a pour objet de modifier l'énoncé des articles 2.3.3.2 et suivants concernant l'obligation d'obtenir un certificat d'autorisation pour les poulailleurs urbains et les parquets extérieurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

**f) Règl. # 230-182 – Article 3.3.6.3 et al. (poulailleurs urbains);
modification**

f.1) Projet # 2

Considérant les résultats de l'assemblée publique de consultation tenue le 7 mai 2018 (réf. : p.-v. ass. consultation 07/05/2018);

4058.05.18

Sur proposition de madame Claudia Kirouac
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

- d'adopter, tel que présenté, le projet de règlement # 230-182.1, lequel a pour objet de modifier l'énoncé de l'article 3.3.6.3 et suivants du règlement de zonage # 230 concernant les usages permis dans la marge et la cour arrière des lots résidentielles, notamment en ce qui concerne l'installation de poulailler et parquet extérieur;
- de soumettre le règlement au processus d'approbation référendaire.

Contre : S. Jacques

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ par les conseillères et les conseillers

g) Règl. # 259-8 – Tarification; mise à jour

g.1) Adoption

Considérant l'avis de motion donné le 3 avril 2018;

Considérant que le projet de règlement # 259-8, précisant la tarification applicable aux permis, certificats et procédures faites dans le cadre de la réglementation d'urbanisme, a été présenté aux membres du conseil lors de la séance du 3 avril 2018;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil le 4 mai 2018, que tous les membres déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

4059.05.18

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu d'adopter, tel que présenté, le règlement # 259-8, précisant la tarification applicable aux permis, certificats et procédures faites dans le cadre de la réglementation d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

h) Règl. # 459 – Garde de poules

h.1) Adoption

Considérant l'avis de motion donné le 3 avril 2018;

Considérant que le projet de règlement # 459, précisant les règles applicables à la garde de poules en milieu résidentiel, a été présenté aux membres du conseil lors de la séance du 3 avril 2018;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil le 4 mai 2018, que tous les membres déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

4060.05.18

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu d'adopter, tel que présenté, le règlement # 459, lequel a pour objet de préciser les règles applicables à la garde de poules en milieu résidentiel.

Contre : S. Jacques

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ par les conseillères et les conseillers

i) Règl. # 413-3 – Ententes promoteurs; modification

i.1) Projet # 1

Dépôt du projet de règlement # 413-3, lequel a pour objet de modifier différents articles des annexes A, B, C et E du règlement # 413 relatif aux ententes à conclure avec des promoteurs concernant les travaux d'infrastructures municipales;

Considérant que le projet ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire;

4061.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Baron
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu :

- d'adopté, tel que présenté, le projet de règlement # 413-3;
- de demander un avis préliminaire sur le dossier à la MRC;
- de soumettre le projet de règlement à la consultation publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

i.2) Adoption

Considérant l'avis de motion donné le 3 avril 2018;

Considérant que le projet de règlement # 413-3, modifiant différents articles des annexes A, B, C et E du règlement # 413 relatif aux ententes à conclure avec des promoteurs concernant les travaux d'infrastructures municipales, a été présenté aux membres du conseil lors de la séance du 3 avril 2018;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil le 4 mai 2018, que tous les membres déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Considérant les résultats de l'assemblée publique de consultation tenue le 7 mai 2018 (réf. : p.-v. ass. consultation 07/05/2018);

4062.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Baron
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu d'adopter, tel que présenté, le règlement # 413-3, lequel a pour objet de modifier différents articles des annexes A, B, C et E du règlement # 413 relatif aux ententes à conclure avec des promoteurs concernant les travaux d'infrastructures municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

j) Règl. # 461 – Branche # 5 du Ruisseau de la Fromagerie

j.1) Projet et présentation

Dépôt du projet de règlement # 461;

Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal, présentation du projet du règlement # 461, lequel a pour objet d'établir le mode de tarification et la tarification exigible des propriétaires des immeubles imposables bénéficiaires des travaux, et ce, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses associées aux travaux d'entretien de la branche # 5 du Ruisseau de la Fromagerie, est faite.

Copie est remise aux membres du conseil.

j.2) Avis de motion

Avis de motion est, par les présentes, donné par la conseillère Marthe Garneau de l'adoption prochaine du règlement # 461, lequel a pour objet d'établir le mode de tarification et la tarification exigible des propriétaires des immeubles imposables bénéficiaires des travaux, et ce, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses associées aux travaux d'entretien de la branche # 5 du Ruisseau de la Fromagerie.

9. URBANISME – DOSSIERS

a) Comité consultatif d'urbanisme – Procès-verbal (24/04/2018); dépôt

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme en date du 24 avril 2018 est fait.

b) Dérogation(s) mineure(s)

b.1) P. Durand, 165, rue des Sureaux – Bâtiment accessoire; marge latérale

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (réf. : p.-v. CCU - résol. # 27.03.18);

Considérant les résultats de l'assemblée publique de consultation tenue le 7 mai 2018 (réf. : p.-v. ass. consultation 07/05/2018);

4063.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu d'accorder la dérogation mineure réduisant la marge de recul latérale gauche à 0,96 mètre au lieu d'un (1) mètre, pour la propriété sise au 165, rue des Sureaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c) D. Hébert, 940, 3^e Rang de Simpson – Demande CPTAQ; aliénation

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (réf. : p.-v. CCU - résol. # 34.04.18);

Considérant la conformité aux dispositions de la réglementation d'urbanisme ainsi qu'à celles du schéma d'aménagement révisé de la MRC de Drummond;

4064.05.18

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu :

- d'entériner la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme sur le dossier;
- d'appuyer la demande d'aliénation des lots 4 333 548, 4 333 549, 4 333 551 et 4 333 573 faite par monsieur Danny Hébert à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

d) C. Côté, 1980, 3^e Rang de Simpson – Usage non conforme

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (réf. : p.-v. CCU - résol. # 35.04.18);

Considérant que la demande telle que présentée n'est pas conforme à la réglementation municipale;

4065.05.18 Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu :

- d'entériner la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme sur le dossier;
- d'informer le requérant que la municipalité ne donnera pas suite à la demande ayant pour objet de permettre des activités industrielles sur la propriété sise au 1980, 3^e Rang de Simpson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

e) M. Baril, 30, rue Senneville – Ajout de logement

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (réf. : p.-v. CCU - résol. # 36.04.18);

Considérant que la demande telle que présentée n'est pas conforme à la réglementation municipale;

4066.05.18 Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu :

- d'entériner la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme sur le dossier;
- d'informer le requérant que la municipalité est favorable à la demande mais que des vérifications supplémentaires sont requises quant à la procédure de modification à faire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

f) E. Plante, 2620, chemin Émilien-Laforest – Local commercial

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (réf. : p.-v. CCU - résol. # 37.04.18);

Considérant les discussions menées en séance préparatoire;

4067.05.18 Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu :

- d'entériner la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme sur le dossier;
- d'entreprendre les procédures pour modifier les dispositions du règlement de zonage afin de permettre les usages commerciaux de classe Cb et Cc dans la zone Ib 3.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

g) M. Hébert – Projet de développement résidentiel

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (réf. : p.-v. CCU - résol. # 38.04.18);

Considérant la conformité aux dispositions de la réglementation d'urbanisme ainsi qu'à celles du schéma d'aménagement révisé de la MRC de Drummond;

Considérant les discussions menées en séance préparatoire;

4068.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

- d'entériner la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme sur le dossier;
- d'accepter le projet de lotissement tel que proposé;
- d'entreprendre les discussions avec le promoteur afin de conclure une entente en vertu du règlement # 413 concernant les ententes relatives à des travaux d'infrastructures municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

h) Permis de construction – Avril 2018 et comparatifs 2017-2018

Dépôt de la liste des permis de construction émis pour le mois d'avril 2018 et du comparatif avec l'année 2017 pour la même période est fait.

Copies sont remises aux membres du conseil.

10. URBANISME - PIIA

a) A. Jacques, 125, rue St-David – Rénovation

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (réf. : p.-v. CCU - résol. # 32.04.18);

Considérant la conformité aux dispositions de la réglementation municipale;

Considérant les discussions menées en séance préparatoire;

4069.05.18

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu :

- d'entériner la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme sur le dossier;
- d'informer la requérante que la municipalité autorise le projet de remplacement des fondations de la propriété sise au 125, rue St-David tel que présenté;
- que l'autorisation demeure conditionnelle à l'installation d'un escalier en façade sur la galerie, au dépôt d'information concernant l'aménagement

paysager à faire en façade du bâtiment et au dépôt d'une proposition de couleur de revêtement plus contrastante pour la cheminée postiche;

- de demander à la requérante de fournir des informations concernant la finition du sommet de la cheminée et le raccordement du revêtement de cette dernière avec celui existant sur le bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b) 9119-5229 Québec inc., 3300, route 122 – Agrandissement

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (réf. : p.-v. CCU - résol. # 33.04.18);

Considérant la conformité aux dispositions de la réglementation municipale;

Considérant les discussions menées en séance préparatoire;

4070.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

- d'entériner la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme sur le dossier;
- d'informer le requérant que la municipalité autorise le projet d'agrandissement de l'entrepôt sis au 3300, route 122, tel que présenté;
- que l'autorisation demeure conditionnelle à ce :
 - qu'une proposition d'aménagement paysager soit soumise pour approbation municipale;
 - que l'éclairage du bâtiment soit dirigé vers le bâtiment, et ce, de manière à éviter toute projection en dehors du terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

11. TRAVAUX PUBLICS

a) Comité des travaux publics – Procès-verbaux (20/02/2018 et 20/03/2018); dépôt (reporté)

b) Construction JLM – Rue Turgeon; prolongement

b.1) Phase I – Cession de rue et infrastructures

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 3800.10.17 concernant l'acceptation provisoire du prolongement de la rue Turgeon;

Considérant l'avis de cession reçu du promoteur le 17 janvier 2018;

4071.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Baron
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu :

- d'accepter la cession de rue demandée par le promoteur pour les lots 4 586 303 et 6 122 659;
- d'accepter la cession des lots 6 122 633 et 6 122 634 pour fins de parc et espace vert;
- d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b.2) Infrastructures – Quote-Part

Considérant l'entente promoteur conclue avec monsieur Yannick Michaud en date du 2 juillet 2013;

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 4071.05.18 concernant la cession de la rue et des infrastructures (lots 4 586 303 et 6 122 659);

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 20/03/2018, p.3);

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4072.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Baron
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu de verser, à Construction JLM inc., la somme de 59 207,73 \$ (taxes incluses) à titre de contribution municipale pour les infrastructures en façade des terrains cédés pour fins de parc (lots 6 122 633 et 6 122 634).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c) Panneaux « Arrêt » et dos-d'âne – Modification

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 30/04/2018, p.5);

4073.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu pour des fins d'évaluation :

- d'enlever les panneaux "Arrêt" (stop) sur les rues suivantes :
 - Lefebvre à l'intersection de la rue Wilfrid;
 - Talbot aux intersections des rues Wilfrid et Therrien;
 - Éva-Gill à l'intersection de la rue St-Joseph;
- de faire rapport à une prochaine séance du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

d) Intersection rue St-Louis/Principale – Feux de circulation (reporté)

e) Rue Principale – Étude environnementale; phase II/mandat

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 30/04/2018, p.6);

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4074.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Baron
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu de retenir la proposition de la firme Akifer pour la réalisation d'une caractérisation environnementale - phase II, et ce, selon les termes et conditions de l'offre datée du 3 avril 2018 et pour un montant de 21 270,38 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

f) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDET)

f.1) Interventions dans l'emprise et travaux d'urgence

Attendu que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2018, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDET) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

4075.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu que :

- la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2018;
- la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;
- la Municipalité nomme monsieur François Larose, directeur des travaux publics, à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par le MTMDET pour lesdits travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

g) Pavage 2018 – Chemin Maria-Allard, rues Anik et Delage; mandat

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 30/04/2018, p.2);

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4076.05.18

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu de retenir la proposition de Smith Asphalte pour la réalisation des travaux de pavage du chemin Maria-Allard ainsi que des rues Anik et Delage, et ce, selon les termes et conditions de l'option A de l'appel d'offres amendé en date du 6 avril 2018, et pour un montant de 567 113,56 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

h) Réfection de pavage 2018 – Mandat

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 30/04/2018, p. 2);

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4077.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

- d'accorder à la firme Vallières Asphalte Inc. le contrat relatif à la réfection de pavage, et ce, selon les termes et conditions de l'appel d'offres daté du 20 avril 2018, et pour les sommes suivantes :
 - pavage : 142 \$/tm (taxes incluses)
 - pavage (500 tm) : 71 000 \$ (taxes incluses)
- le cas échéant, d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le directeur général ou le directeur des travaux publics à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

i) Branche # 5 du Ruisseau de la Fromagerie (Projet Gc-352/MRC)

Considérant la demande de nettoyage présentée par la Municipalité pour des travaux d'entretien de la branche # 5 du Ruisseau de la Fromagerie;

Considérant le rapport d'évaluation déposé par le responsable de la gestion des cours d'eau de la MRC de Drummond en date du 13 février 2018;

4078.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu :

- de poursuivre le dossier en organisant une rencontre d'information des propriétaires riverains concernés par les travaux;
- le cas échéant, d'entreprendre les travaux d'entretien de la branche # 5 du Ruisseau de la Fromagerie tel que proposé par le responsable de la MRC;
- de financer la dépense encourue en répartissant cette dernière entre les propriétaires concernés sur la base des superficies contributives au cours d'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

j) Fauchage de fossés 2018 – Mandat

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 30/04/2018, p. 3);

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4079.05.18 Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu de retenir la proposition de la firme Les Entreprises Alain Bélanger et Fils inc. pour le fauchage de fossés pour la saison 2018, et ce, selon les termes et conditions de l'offre datée du 25 avril 2018 et pour un montant de 13 653,28 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

k) Camion déneigement 2003-06 – Saleuse; achat et installation

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 30/04/2018, p.3);

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4080.05.18 Sur proposition de monsieur Sylvain Baron
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu :

- de retenir la proposition de Service d'équipements GD inc. pour la fourniture et le transport d'un épandeur sept (7) verges cubes, et ce, selon les termes et conditions de l'offre datée du 14 mars 2018 et pour un montant de 17 085,29 \$ taxes incluses;
- de prévoir un montant maximal de 3 000 \$ (taxes incluses) pour l'installation de l'équipement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

l) Lot 4 334 119, rue St-Joseph – Vente

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 30/04/2018, p.4);

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 4032.04.18 concernant la vente du lot 4 334 119;

4081.05.18 Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu :

- d'accepter la proposition faite par monsieur Steve Côté pour l'acquisition du lot 4 334 119, et ce, selon l'offre datée du 17 avril 2018 et au montant de 45 000 \$ plus taxes;
- de permettre la réalisation des travaux dans les 15 mois suivant la signature du contrat d'achat;

- de conserver les autres conditions énoncées à la résolution municipale # 4032.04.18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

12. AQUEDUC / ÉGOUT

a) Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 1 (reporté)

b) Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 2a (Guèvremont et al. et PP2) (reporté)

c) Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 2b (Courteau et al. et PP St-Louis)

c.1) Décompte progressif # 3

Considérant la recommandation de paiement donnée par la firme WSP en date du 11 avril 2018;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4082.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu d'autoriser le paiement à Excavation Tourigny inc., la somme de 246 132,78 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

d) Raccordement Drummondville (territoire de Saint-Cyrille)

d.1) Décompte progressif # 6

Considérant la recommandation de paiement donnée par la firme Avizo en date du 3 avril 2018;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4083.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu d'autoriser le paiement à R. Guilbeault Construction inc., la somme de 87 268,83 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

d.2) Décompte progressif # 7

Considérant la recommandation de paiement donnée par la firme Avizo en date du 4 mai 2018;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4084.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu d'autoriser le paiement à R. Guilbeault Construction inc., la somme de 291 599,11 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

e) Raccordement Drummondville (territoire Drummondville)

e.1) Entente – Travaux exécutés; facturation

Considérant l'entente intermunicipale relative à la fourniture en eau potable par la Ville de Drummondville à la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18;

4085.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu :

- d'autoriser le paiement à la Ville de Drummondville de la somme de 1 061 603,44 \$ taxes incluses pour les travaux exécutés dans le cadre de l'entente conclue avec celle-ci pour le raccordement à son réseau d'aqueduc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

f) Rang 5 de Wendover Sud – Aqueduc et égout; étude des débits requis; appel d'offres

Considérant les démarches entreprises pour le prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égout sur le rang 5 de Wendover sud;

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 30/04/2018, p.4);

4086.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Baron
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

- de demander des offres de service pour évaluer les débits d'alimentation requis sur les réseaux d'aqueduc et d'égout;
- de faire rapport à une prochaine séance du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

g) Sulfate d'aluminium 2018 – Achat

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics (réf. : p.-v. travaux publics 30/04/2018, p. 2);

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4087.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu d'accorder, à la firme Kemira, le contrat pour la fourniture de sulfate d'aluminium, et ce, selon les termes et conditions de la soumission datée du 26 avril 2018, et pour les sommes suivantes :

- prix (tm) : 206,00 \$/tm (taxes en sus)
- prix global (80 tm) : 18 947,88 \$ (taxes incluses)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

13. SERVICE INCENDIE & SÉCURITÉ PUBLIQUE

a) Rapport de sorties – Avril 2018

Dépôt du bilan des sorties pour le Service incendie pour le mois d'avril 2018 est fait.

Copie est remise aux membres du conseil.

b) Sauvetage hors-route (SUMI) (reporté)

c) Sauvetage hors-route (MRC Nicolet-Yamaska) (reporté)

14. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH)

a) États financiers 2017 – Approbation

4088.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu d'approuver les états financiers 2017 tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

15. LOISIRS & COMMANDITES

a) Société de l'aréna

a.1) Procès-verbal (27/03/2018) – Dépôt

Dépôt du procès-verbal du conseil d'administration de la Société de l'aréna en date du 27 mars 2018 est fait.

Monsieur Jacques en fait le résumé.

a.2) Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MELS) – Subvention et convention; dépôt

Dépôt de la confirmation de l'aide financière accordée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour la mise à niveau du système de réfrigération de l'aréna est fait.

a.3) Système de réfrigération – Soumission (reporté)

b) Bibliothèque

b.1) Réseau Biblio – Assemblée générale annuelle

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4089.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu d'acquitter les frais de déplacement de madame Marie-Claude Dufresne, et ce, à titre de représentante municipale à l'assemblée générale annuelle du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Maurice prévue le 8 juin 2018 à Yamachiche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c) Comité des loisirs

c.1) Procès-verbal (18/04/2018) – Dépôt

Dépôt du procès-verbal du comité des loisirs en date du 18 avril 2018 est fait.

c.2) Fête de la Saint-Jean-Baptiste – Édition 2018

Considérant les discussions menées en séance préparatoire;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4090.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu :

- d'autoriser une dépense pour un montant maximal de 5 000 \$ taxes incluses pour la tenue d'activités dans le cadre de la fête de la Saint-Jean Baptiste;
- d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c.3) Club de soccer Bon-Conseil – Commandite

Considérant les discussions menées en séance préparatoire;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4091.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu :

- d'autoriser le versement d'une somme de 500 \$, à titre de commandite Platine, au club de soccer Bon-Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c.4) Parcs Gélase et de l'Érablière – Réaménagement; mandat

Considérant les discussions menées lors d'une rencontre de citoyens concernant l'aménagement des parcs Gélase et de l'Érablière;

Considérant les discussions menées en séance préparatoire;

Considérant que l'aménagement du parc de l'Érablière sera fait par la municipalité;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4092.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu d'accepter la proposition de la firme ESKair Aménagement pour la préparation des plans et devis pour l'aménagement du parc Gélase seulement, et ce, selon les termes et conditions de l'offre daté du 24 avril 2018, et pour un montant de 2 299,50 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c.5) Fête du 150^e anniversaire et embellissement

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4093.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

- d'accepter la proposition de la firme Beauregard et associés pour la réalisation de conseils d'aménagement floral en vue des célébrations du 150^e anniversaire, et ce, selon les termes et conditions de l'offre daté du 7 mai 2018, et pour un montant de 5 748,75 \$ taxes incluses;
- d'autoriser une dépense pour un montant maximal de 1 500 \$ taxes incluses pour la tenue d'un spectacle dans le cadre du 150^e anniversaire de fondation de la paroisse en février 2019;
- d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

d) Camp d'été

d.1) Association des camps du Québec (ACQ) – Formation

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4094.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu d'acquitter les frais d'inscription (0 \$) et les frais inhérents au dossier pour madame Marie-Claude Dufresne pour sa participation à

la formation organisée par l'Association des camps du Québec (ACQ) qui se tiendra le 24 mai 2018 au Stade Olympique de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

d.2) Loisir Sport Centre-du-Québec – Formations

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4095.05.18

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu d'acquitter les frais d'inscription et les frais inhérents au dossier pour les formations suivantes, organisées par Loisir Sport Centre-du-Québec :

- technique de RCR : au montant de 180 \$ (taxes incluses) pour deux (2) animateurs pour leur participation à la formation (date à confirmer);
- formation en animation : au montant de 606,43 \$ pour cinq (5) animateurs pour leurs participations à la formation qui se tiendra en juin 2018 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

e) Maison des jeunes de Saint-Cyrille – Aide financière 2018 (reporté)

f) Chevaliers de Colomb – Tournoi de golf; édition 2018

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-06/18 émis;

4096.05.18

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu de verser au comité organisateur du tournoi de golf des Chevaliers de Colomb la somme de 200 \$ à titre de contribution municipale pour l'édition 2018 du tournoi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

16. CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ

a) Certificat de disponibilité des crédits C-06/18

Conformément aux dispositions du règlement # 361 concernant les règles de contrôle et suivi budgétaire, je, soussignée, Lucie Roberge, directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe, certifie par les présentes que la Municipalité dispose des crédits nécessaires pour acquitter les dépenses autorisées par le conseil à la présente séance et, si requis, est autorisée à faire les transferts budgétaires parmi les comptes du grand livre pour couvrir lesdites dépenses.

Les dépenses seront payées à même le compte d'opération ou si requis, à partir de la marge de crédit.

ST-CYRILLE-DE-WENDOVER

Ce 7 mai 2018

Lucie Roberge
Directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Bernier

- Item 8j) Règlement 461; précision et item 11i)

Mme Séguin-Bernier

- item 12g) Sulfate d'aluminium; explication

M. Dave Geoffroy

- Item 88c) Dos-d'âne allongé; méthode efficace; précision

Mme Francine Martin

- Item 15c.4) Précision

18. CORRESPONDANCE

Le dépôt de la correspondance est fait.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Pierre Lavigne que l'assemblée soit levée à 21 h 08.

Signé :

Mairesse

Directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière
adjointe